

DÉPOSER UNE DEMANDE D'URBANISME

Guide des particuliers ► :

Demander un relevé d'information après la résiliation de son assurance automobile

Mis à jour le 24 janvier 2017

[Lettre type](#) ↗

Institut national de la consommation (INC)

Permet de demander à son ancien assureur la communication de son relevé d'information, après résiliation de son contrat d'assurance automobile.



Mairie de Casson

3 rue de la Mairie
44390 CASSON

☎ 02 40 77 62 46

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et Jeudi

de 9h à 12h

Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août

de 9h à 12h